Le distingué correspondant signalait comme émissaires des loges le commis-voyageur français, le professeur français et le maître d'école français. Nous avons eu tout cela sans doute pour le travail préparatoire. Mais il fallait, pour compléter ce travail, l'homme de plume. l'écrivain, le chroniqueur, le journaliste français. Nous l'avons eu, nous l'avons ; il a fait et il fait encore admirablement l'affaire de ses maîtres.

Ah! ils ont une grande responsabilité à porter ceux qui ont introduit dans notre société ou qui y maintiennent ce péril, cette plaie, cet agent de destruction des remparts les plus solides de notre nationalité! Et, à cet égard, nous ne saurions trop flétrir la conduite des propriétaires de journaux qui, sans souci de leur mission et des graves obligations qui leur incombent, ont fait d'une entreprise puissante pour le bien comme pour le mal et que, pour ce motif, ils auraient dû entourer de toutes les garanties de vigilance active, de discernement et de contrôle incessant, une affaire pure et simple, comme l'exploitation d'une mine. C'est à eux, à leur coupable incurie ou à leur esprit de lucre que nous devons en grande partie la littérature dissolvante dont nous sommes inondés depuis quelques années. Assimilant leur cas à celui du négociant et du fabricant, pour qui la loi suprême est d'obtenir au meilleur marché possible le produit le mieux fini, ils ont pris à leur service, en les rémunérant de moins possible, des écrivains à la plume facile, abondante, élégante, sans s'inquiéter de savoir qui ils étaient, d'où ils venaient, ce qu'ils croyaient, ce qu'ils recherchaient comme désideratum religieux ou social. Ils leur ont dit : Vous fournirez au journal tant de copie par jour, que vous soignerez le plus possible, et je vous paierai tant par semaine, par mois ou par année. Eh bien, ce journalisme-négoce est une honte, en même temps qu'il a été l'une des causes les plus actives du mal dont nous souffrons.

La France a vu de près le péril juif, et elle en a tellement souffert dans sa liberté, dans son indépendance et jusque dans son honneur que, malgré qu'elle soit aujourd'hui peu capable de résolutions viriles, elle menace de passer d'un excès de tolérance à un excès de répression. Le Canada catholique a connu le péril du journaliste français libre-penseur, et le jour où il retrouvera la notion de tout son devoir, il prendra les moyens de se débarrasser à tout jamais de cette peste. Car, autant il a raison de se réjouir du concours que lui apportent des Français demeurés véritablement nos frères par les liens d'une même foi et de traditions communes, autant il accueille à bras ouverts de braves cœurs comme ceux qui, sous la conduite d'un savant s'exilant

col tan qui cor tan rieu

de

c'es

mei pul les l'at ven resp ces, fron mor sans mar d'or cett Can qu'e breu tion

Mon leme fit d du c dait tique tion ment

car of l'ave les in les coacte.